



PRÉSENTATION

Créé en 1967 et géré aujourd'hui par le Docteur Serge Constantin et ses fils Olivier et Thomas Constantin. Le Groupe Clinipole s'est structuré pour devenir un acteur indépendant de la santé en Languedoc-Roussillon. Il est aujourd'hui le deuxième groupe de soins privés du territoire.

Il compte 23 établissements couvrant la plupart des disciplines médicales et privilégiant la complémentarité de l'offre de soins pour une meilleure prise en charge du patient. Il est précurseur et spécialiste dans les partenariats public-privés pour maintenir et développer une offre de soins de qualité.



EHPAD Les Jardins d'Eulalie, Montblanc (34)

LES POINTS FORTS

Un groupe familial indépendant, solide, leader régional, qui maîtrise sur sa région le « parcours de soins » et sait optimiser ses remplissages.

Expert du secteur sanitaire et médico-social, il développe également ses activités dans le domaine des seniors avec les résidences services seniors Occitalia, et dans le domaine du bien-être, de l'hôtellerie et de la restauration.

Plus de 200 médecins toutes spécialités confondues, salariés du groupe.



Clinique du Parc, Castelnau le lez - Montpellier (34)

COORDONNÉES	
Siège	50, rue Emile Combes 34170, Castelnau-le-Lez
Téléphone	04 67 33 13 17
Email	info@groupeclinipole.fr
Site Web	https://www.groupeclinipole.fr/
Siret	80395098900019
Marque	CLINIPOLE OCCITALIA

CHIFFRES CLÉS	
Création	1967
Chiffre d'affaires	120 M € (2017)
Collaborateurs	1500 en 2017
Résidences	22 (2019)
Lits	650
Autre	

L'EHPAD : UN MARCHÉ PROFOND ET ENCADRÉ

Les EHPAD sont des résidences ayant obtenu un agrément public pour accueillir des résidents en situation de dépendance. Avec des prix allant de 60 à 150 € / jour, donc avec un standing très disparate, et un niveau de prise en charge propre à chaque établissement, les EHPAD sont inégalement répartis sur le territoire national, mais présentent globalement des taux d'occupation moyens de 97 %.

Avec une offre d'hébergement largement inférieure à la demande (5 millions de personnes âgées à l'horizon 2060) et une offre largement insuffisante, le marché a naturellement intéressé les acteurs institutionnels (foncières, OPCI, SCPI, ...) qui possèdent la majorité des murs des établissements, mais également les propriétaires particuliers dans le cadre de la location meublée. Le marché est profond, soumis à un numerus clausus strict et utile à la société. Depuis 2014, les ouvertures de nouveaux établissements sont rares, les pouvoirs publics incitant à favoriser les solutions d'accompagnement à domicile. Les établissements commerciaux privés représentent environ 25 % des lits en EHPAD et représentent un marché de l'ordre de 120 000 lits.

Les exploitants d'EHPAD en France constituent des références en Europe et sont, pour les premiers, des acteurs de taille mondiale. Avec des taux de rentabilité élevés, les 3 premiers acteurs sont concentrés sur la croissance de leur parc à l'international. Les acteurs entre le rang 4 et 7 sont engagés dans des opérations de croissance externe sur le marché français et, avec l'appui de puissants fonds financiers, participent à la concentration du secteur, qui devient de plus en plus professionnel.